



PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais –ALGER
N° Identification Fiscale : 000016001405697



A. A. D. L
DIRECTION REGIONALE DE TIARET
SIS A LA CITE 500 LOGEMENTS KAID AHMED, RTE D'ALGER, TIARET W DE TIARET

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE

Avis De présélection Relatif au
Concours national d'architecture restreint (MAITRISE D'ŒUVRE)

En application des Dispositions de la Loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et les article 47 et 48 aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), **Direction régionale de Tiaret**, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint (MAITRISE D'ŒUVRE) N° 38/LV03/DRT/AADL/2026 DU 30/07/2026 relatif à ETUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE REALISATION DE 1000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION « RESEAUX TERTIAIRES AU NOUVEAU POLE BOUMENGOUCHE POS N°02 DE LA COMMUNE DE TISSEMSILT, WILAYA DE TISSEMSILT-SITE 01-PROGRAMME LOCATION-VENTE AADL 03 « Tranche 300 000 Logements -Zone 02» . Pub

lié au bulletin officiel des marché public BOMOP et dans les quotidiens nationaux suivants :

BOLA Le 30/07/2026 / الجمهورية Le 30-07-2026

Après l'évaluation des dossiers de candidature (première phase) par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du service contractant, les soumissionnaires pré-qualifiés sont définis au tableau suivant :

N° Plis	Bureaux D'étude	Eligibilité	Observation
1	1- BET NEGGAZ MOHAMED AMINE	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
2	2- BET M.H.T TLEMCEN	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
3	3- BET SETAM MEDEA	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
4	4- GROUPEMENT URBAT URBAN TIARET	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
5	5- GROUPEMENT SIGMAK ARCHITECTURE SOUK AHRAS	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
6	6- GROUPEMENT BAUHAUS LABRI ALI AFFIF CHAOUICHE SADJIA	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
7	7- GROUPEMENT DAHLI ALI DINAR ABD RAHIM ANESS	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase
8	8- GROUPEMENT ALLIANCE	Eligible	Pré-Qualifié pour la 2ème phase

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis de leurs offres Technique, de prestations et financière sous enveloppe principale scellée ne comprend aucune inscription , autre que le numéro ,objet du concours, nom et l'adresse du maitre de l'ouvrage et la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »conformément aux dispositions du cahier des charges ,dans un délais de vingt-un **21 jours**, à compter de la date de la première parution de la présente publication sur les quotidiens nationaux ou le **BOMOP** ou la presse électronique.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à **12h00h**.

Cette date est reconduite tacitement reportée aux premiers jours ouvrables au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou le repos hebdomadaire légal. Les offres doivent être déposées dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La direction Régionale AADL – Tiaret sise à la Cité AADL 500 logements - Bloc 16 – Kaid Ahmed - Tiaret

L'ouverture en séance publique des offres technique s'effectuer au siège du maitre d'ouvrage Sus-indiqué en présence des soumissionnaires le jours coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à **13 :00h**.

La validité des offres et fixée à quatre-vingt -dix (90) jours augmentée du délai de préparation des offres sus-indiqué.

Le présent avis tient d'invitation aux soumissionnaires d'assister à la séance d'ouverture des plis.